

## VOUS SOUHAITEZ RECRUTER UN JEUNE DE 16 À 25 ANS EN CDD OU CDI ?

Le service emploi de la Mission Locale des Landes est là pour vous accompagner et vous conseiller dans votre recrutement.

**CONTACTEZ-NOUS** au 05.58.05.75.75 ou à [service.emploi.mdm@ml40.fr](mailto:service.emploi.mdm@ml40.fr)

### CIE JEUNE

47% du smic brut dans la limite de 30h Hebdo - soit + de 620€ mensuel

CDD ou CDI - Prise en charge de 9 mois

Formation et accompagnement du salarié obligatoire

Demande à faire avant l'embauche .  
Attention, le délai est limité.

### ALLÈGEMENT DE CHARGES

4000€ sur 1 an

1000€ par trimestre

CDD de 3 mois minimum - CDI

Embauche entre le 1er Août 2020 et le 31 Janvier 2021

(demande à faire dans un délai maximal de 4 mois après début du contrat)

### EMPLOI FRANC +

CDD de + de 6 mois =  
8000€ max sur 2 ans

CDI = 17000€ sur 3 ans

Pour les jeunes résidents en QPV

Entre le 15 Octobre 2020 et le 31 Janvier 2021

(demande à faire dans un délai maximal de 3 mois après début du contrat)